

Baromètre de l'emploi : ralentissement des embauches dans les entreprises de proximité

L'U2P réalise tous les ans au premier semestre un baromètre de l'embauche dans les entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, en partenariat avec l'institut I+C. Cet outil esquisse des tendances de fond, met en lumière ce qui freine ou au contraire encourage l'emploi et la croissance, et permet d'évaluer dans le temps l'impact des politiques publiques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 18.09.23

4 septembre 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

DES NIVEAUX D'EMBAUCHE EN BAISSÉ

Au premier semestre 2018, parmi les entreprises ayant déjà au moins un salarié, 16 % ont embauché, contre 22 % un an plus tôt. Malgré une chute de 9 points, le secteur qui recrute le plus reste l'hôtellerie-restauration (25 %), juste devant les travaux publics, en baisse de 1 point (24 %).

La baisse touche tous les secteurs **à l'exception de l'artisanat de la fabrication**, en hausse de 6 points à 20 % et de **l'artisanat des services**, stable à 13 %.

Si on élargit le périmètre à l'ensemble des entreprises, y compris celles qui n'ont pas de salarié, **la baisse est beaucoup plus contenue** : 7 % ont recruté au premier semestre 2018, contre 9 % au premier semestre 2017.

Les intentions d'embauche pour le 2^e semestre sont par ailleurs stables (11 %), preuve que les chefs d'entreprise artisanale, commerciale ou libérale demeurent lucides quant aux aléas de leur activité. **C'est dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration (17 %), de l'artisanat des travaux publics et de l'artisanat des services (16 %) que les projets de recrutement sont les plus importants.**

Pour expliquer l'absence d'embauche, **71 % des entreprises invoquent une volonté de ne pas augmenter les effectifs, loin devant l'insuffisance de l'activité (26 %)**. Un niveau élevé qui peut s'expliquer par l'inquiétude des chefs d'entreprise de proximité face à la perspective de nouvelles contraintes comme le prélèvement de l'impôt par les entreprises à compter de janvier 2019, ou par une forme de défiance à l'égard des politiques publiques.

UNE FORTE PROPORTION DE CDI ET DE FORMATIONS EN ALTERNANCE

Le CDI repart franchement à la hausse et redevient le contrat majoritaire : il concerne 54 % des embauches effectives contre 45 % l'an passé, tandis que la proportion de CDD est passée de 50 % au premier semestre 2017 à 41 % au premier semestre 2018. **Des chiffres largement supérieurs à la moyenne nationale** : 87 % des contrats signés en France en 2017 étaient des CDD. Un constat qui démontre **le rôle prépondérant de l'économie de proximité dans la création pérenne d'emplois** partout sur le territoire.

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

Les **contrats en alternance** (apprentissage et professionnalisation) ont représenté 4 % des embauches ce semestre, comme il y a un an, mais **représentent 21 % des intentions d'embauche pour le deuxième semestre 2018**.

On peut y voir une preuve d'optimisme des chefs d'entreprise devant la volonté affichée par le gouvernement d'encourager et de développer l'apprentissage, notamment à travers la loi Avenir professionnel. Le recours au temps partiel recule dans la totalité des secteurs d'activité, excepté l'artisanat du bâtiment, et s'établit à 25 % au premier semestre 2018 contre 31 % au 1^{er} semestre 2017.

DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT QUI PERSISTENT

Les difficultés de recrutement que rencontrent 23 % des entreprises ce semestre, contre 30 % au premier semestre 2017, mettent en lumière des phénomènes endémiques : 70 % des entreprises ayant eu du mal à recruter évoquent des problèmes de qualification, et 63 % l'absence de candidature... Un comble, alors que le chômage demeure à un niveau élevé dans le pays. **Ce déficit d'attractivité s'explique en partie par la priorité donnée à l'enseignement général, au détriment des métiers de l'économie de proximité où les opportunités sont pourtant plus nombreuses.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 18.09.23

4 septembre 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdeleue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

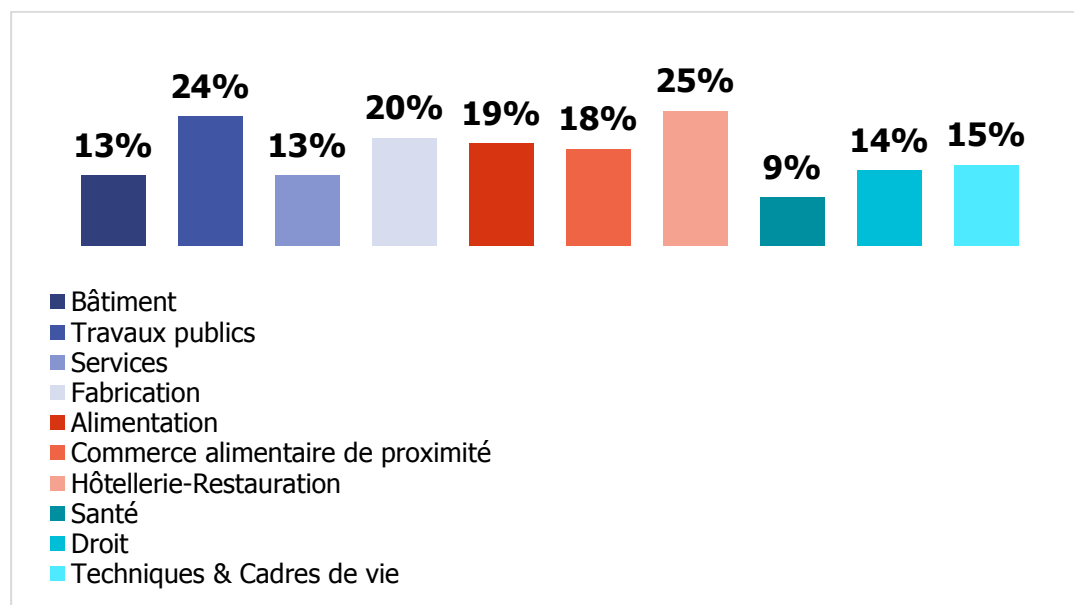
odassetto@u2p-france.fr

Selon Alain Griset, président de l'U2P : « *La confiance est plus que jamais la clé en cette période de croissance fragile. Nous avons démontré notre capacité à créer des emplois pérennes à forte valeur ajoutée, à former des compétences pour l'avenir et à être un moteur économique des territoires. Mais attention à ne pas envoyer de signes contradictoires à nos entreprises avec d'une part une plus grande flexibilité et d'autre part la remise en cause des taux réduits de TVA ou la contrainte du prélèvement à la source.* »

Données issues d'une enquête réalisée par l'Institut I+C auprès d'un panel de 6 200 entreprises largement représentatif des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

Graphiques

Entreprises d'au moins un salarié ayant embauché au cours du premier semestre 2018



**COMMUNIQUÉ
 DE PRESSE
 N° 18.09.23**

4 septembre 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

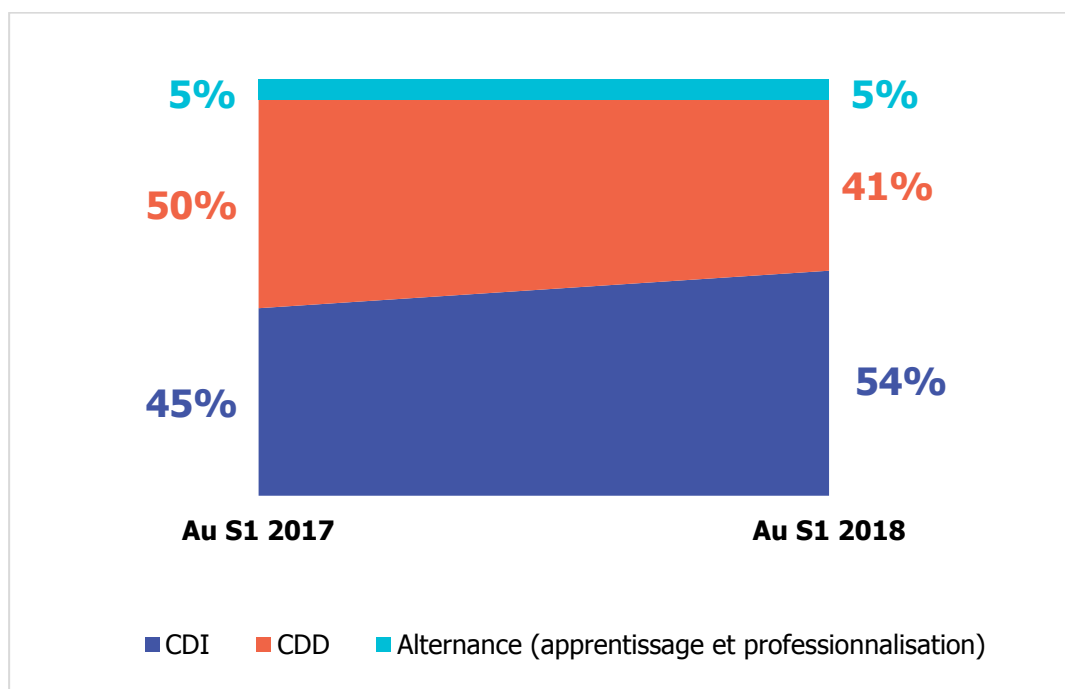
Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

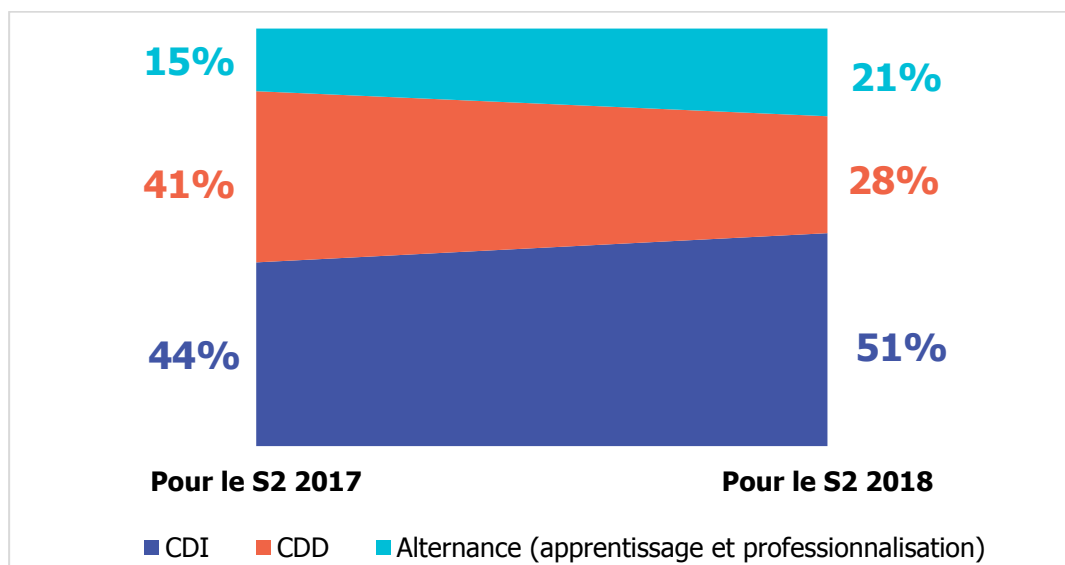
06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

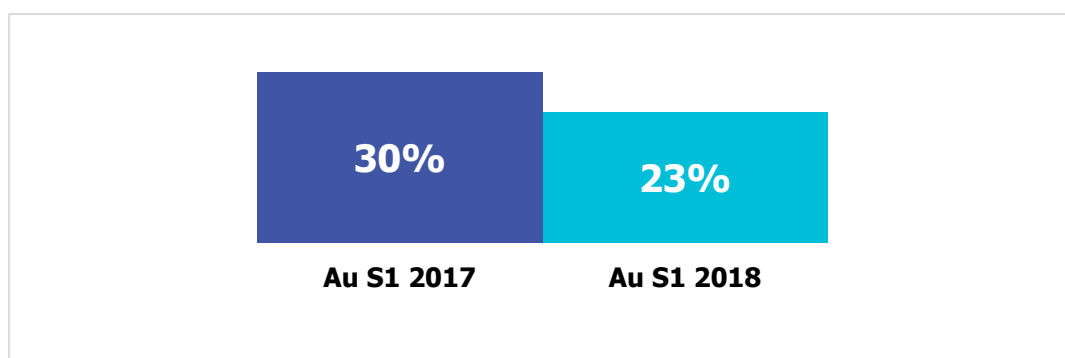
Embauches effectives par type de contrat

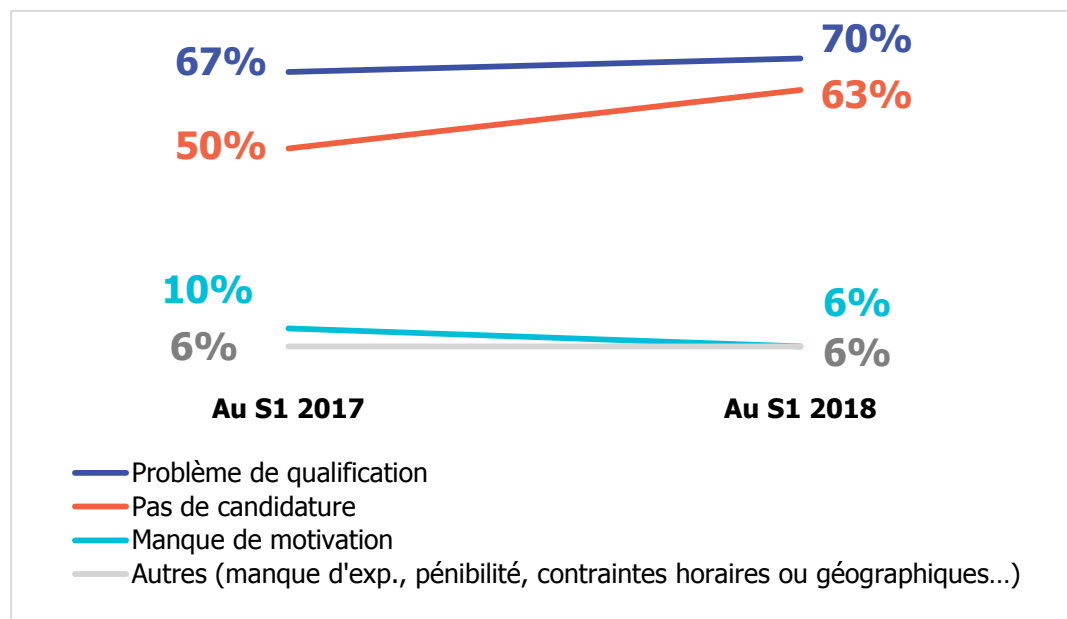


Intentions d'embauche par type de contrat



Proportion des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement





**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 18.09.23**

4 septembre 2018

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr